

Département du <b>MORBIHAN</b> Arrondissement de <b>VANNES</b> Commune de <b>LOCQUELTAS</b>		<b>DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2025</b>
Nombre de Conseillers en exercice	19	<b>L'an deux mille vingt-cinq, le 30 juin à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de LOCQUELTAS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur GUERNEVÉ Michel, Maire.</b>
Nombre de Conseillers présents	16	
Procuration(s)	1	
Date convocation : 26 juin 2025		

**Présents** : GUERNEVÉ Michel, LE ROCH Michel, HARNOIS Valérie, SANCHEZ Patrick, BARON Hélène, JAN Hervé, JACOB Claude, DUBOIS Colette, DONARD Georges, NICLAS Marylène, PENVERN Anne-Laure, MAUPAY Clémence, PEDRONO Philippe, JEGOUSSE-GARCIA Isabelle, LENGRONNE Marcel, ROGUE Joël.  
**Absent(s) excusé(s) (pouvoir à)** : GODEC Sébastien (SANCHEZ Patrick), GRONNIER Jean-Louis.  
**Absent(s) non excusé(s)** : AUMONT-LEFEUVRE Solenn.  
**Secrétaire de séance** : PENVERN Anne-Laure.

**OBJET : TARIFS DE LA MAISON DES JEUNES (ANNEE SCOLAIRE 2025-2026)**  
*(Délibération n°2025.06.46)*

**Vu** le Code Général des Collectivités Locales ;  
**Vu** l'avis de la commission Jeunesse, proposant le maintien des tarifs.

Il est proposé au Conseil Municipal de voter les tarifs à la Maison des Jeunes (MdJ) pour l'année scolaire 2025-2026 (du 1<sup>er</sup> septembre 2025 au 31 août 2026).

Préalable - l'inscription annuelle :  
 5 € pour un jeune domicilié à Locqueltas,  
 10 € pour un jeune domicilié à l'extérieur de la commune.

Facultatif - les activités payantes :  
 Le tarif est fixé selon le quotient familial (4 tranches de 0 à > 1200) et selon le niveau de l'activité.  
 Il existe également un tarif unique pour les jeunes domiciliés à l'extérieur de la commune :

	Tranche 1 0-650€	Tranche 2 651-900€	Tranche 3 901-1200€	Tranche 4 > 1200€	Extérieurs
Niveau 0 (ouverture libre...)	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Niveau 1 (activité ½ journée manuelle, sortie...)	2.50 €	3.00 €	3.50 €	4.00 €	5.00 €
Niveau 2 (activité journée manuelle, sortie...)	5.00 €	6.00 €	7.00 €	8.00 €	10.00 €
Niveau 3 (activité avec prestataire...)	8.50 €	10.00 €	11.50 €	13.50 €	16.50 €
Niveau 4 (activité avec transport...)	11.00 €	13.00 €	15.00 €	17.00 €	21.00 €
Niveau 5 (activité journée avec prestataire et transport...)	17.00 €	21.00 €	24.00 €	27.00 €	34.00 €

Selon son coût, une activité est évaluée sur une échelle de 0 à 5, appelée niveau.  
 Le calcul est le suivant : coût de l'activité + transport (charges de personnel non comprises).  
 Reste à charge pour les familles : 60%.



Tarif de référence « tranche 2 ».

Concernant les activités exceptionnelles hors cadre tarifaire (concert, parc, etc.), un calcul identique s'applique.

**VOTE :**

Entendu l'exposé, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal **à l'unanimité :**

**APPROUVE** les tarifs 2025/2026 de la Maison des Jeunes, comme indiqués ci-dessus.

**Le Maire de Locqueltas,  
Michel GUERNEVE.**



*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Rennes, Hôtel de Bizien, 3, contour de la Motte, CS44416, 35044 RENNES CEDEX, dans un délai de deux mois à compter de son adoption, éventuellement au moyen d'une requête déposée sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).*